

## **RAPPORT TRIMESTRIEL D'ANALYSE DE LA SITUATION DE PROTECTION DES POPULATIONS AFFECTÉES PAR LES CONFLITS DANS LA RÉGION DE TILLABÉRI.**

**Avril-Juin 2020**

### **INTRODUCTION**

La période de Avril à Juin 2020 a été marquée par une situation sécuritaire instable dans la région de Tillabéri, en particulier dans les départements frontaliers. En effet, les incursions répétées des GANE et les attaques sur les civils avec pour conséquences de nombreux incidents de protection continuent de susciter des vagues de déplacements des populations de leurs villages d'origine vers des lieux qu'elles jugent plus sécurisés tel que les chef lieux.

L'on déplore aussi la récurrence des attaques contre les travailleurs humanitaires, ce qui rend difficile le déploiement de ces derniers sur le terrain de même que l'accès de certaines personnes vulnérables à l'aide. A cela s'ajoute des restrictions de mouvements des humanitaires qui perdure dans des zones non sécurisées par le gouvernement, ce qui continue à compliquer l'accès aux populations affectées par la crise. Les restrictions prises également en prévention contre la pandémie du COVID 19, à partir du mois de mars 2020 ont eu un fort impact sur l'accès des populations aux services humanitaires et au déploiement des acteurs sur le terrain. Heureusement, ces mesures ont été levées à partir du 13 mai 2020 (réouverture des lieux de culte et levée du couvre-feu à Niamey).

### **RESTRICTIONS GOUVERNEMENTALES A TRAVERS L'ÉTAT D'URGENCE**

Aucune amélioration en termes d'accès a été remarquée pendant la période du rapport.

L'insécurité le long de la frontière nord-ouest du Niger et les incursions répétées de groupes armés non-étatiques (GANE) dans la région de Tillabéri impactent depuis presque une décennie (2012), les conditions de vie des populations nigériennes. Cette situation a été exacerbée depuis 2018 par les agissements des différents groupes armés (attaques armées, pillages, menaces, etc.), qui ont contribué à l'intensification des violences, à la polarisation des conflits, et aux déplacements internes des milliers de nigériens. En réponse à ces incursions, attaques, menaces... la région de Tillabéri a connu depuis lors une intensification des opérations militaires et l'application graduelle de l'état d'urgence dans certains de ses départements qui s'est traduit par la mise en place de mesures qui limitent la circulation des véhicules et des personnes et imposent la fermeture de certains espaces publics, comme les marchés, réduisant ainsi l'accès à la nourriture et autres services sociaux de base pour les populations vivants dans ces zones.

A cela s'est ajouté l'état d'urgence sanitaire national, (à compter du 27 mars 2020) et l'instauration de mesures restrictives prises par le gouvernement Nigérien en prévention contre le COVID 19, situation qui a une fois de plus rendu la liberté de circulation des biens et des personnes difficiles, selon plusieurs témoignages recueillis auprès des populations bénéficiaires.

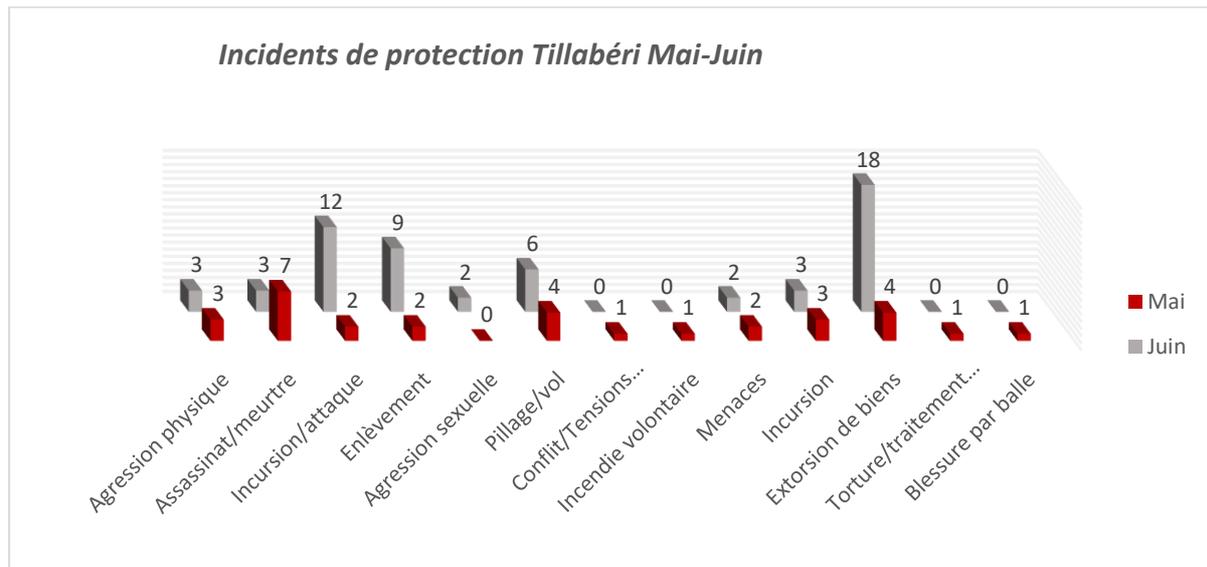
### **SITUATION SECURITAIRE**

Pendant la période de rapportage, les exactions contre les populations civiles d'une part et les attaques contre les positions des FDS d'autre part, ont augmentés, causant plusieurs incidents de protection.

Entre les mois d'avril et de juin 2020, 6 mouvements massifs de population touchant un total de 3066 personnes ont été signalés dans la région de Tillabéri. Les localités affectées sont Diambala, Famalé, Kandandji, Gabu, Ngalala et Torodi. Une évaluation rapide de protection (ERP) a été faite de façon systématique par DRC suite à chacun de ces déplacements. Les besoins prioritaires pour ces

populations sont entre autres l'appui en abris d'urgence, les services de protection de l'enfance et l'amélioration de l'accès aux services de santé, l'appui en aliments et prise en charge psychosociale des personnes vulnérables. La faible disponibilité des services d'éducation reste une préoccupation majeure pour toutes les populations concernées.

D'après le récent rapport de Monitoring de protection janvier-juin partagé par l'UNHCR au mois de juin, la région de Tillabéri a enregistré 130 incidents de protection pour le seul trimestre avril-juin (respectivement 39, 36 et 35). Le tableau suivant fourni une vue synoptique de la typologie des incidents entre les mois de mai et de juin 2020.



En termes de catégories de victimes des incidents de protection, les populations hôtes sont les plus affectés (80%), suivi par les déplacées (15%), des réfugiés (3%) et enfin, des autres types de populations (2%).

Pour souligner l'ampleur que la crise sécuritaire a pris dans la région de Tillabéri on signale qu'au mois d'avril 2020, 5 militaires FDS ont été exécutés à Tamalaolao, dans la commune de Abala, et à Banibangou alors que dans les villages de Gadabo, Zibane Koira-Zeno et Zibane-Tegui (communes de Dessa et Anzourou) entre le 9 et 11 mai 2020, 20 civils ont été assassinés par les GANE.

Dans les zones d'intervention actuelles de DRC à Tillabéri, selon les informations recueillies dans le cadre des entretiens avec les membres de la communauté et lors des observations directes, la situation bien que non exhaustive se présente comme suit :

### **Ayorou**

Un ultimatum de quitter les lieux a été donné par les FDS le 6 avril 2020 aux populations des villages de Tagabat, Wilitimanas, Tamboucmane, Tezgaine, Agamsour, Goutidiguid, ce qui a été à l'origine du mouvement de ces derniers vers les localités d'Ayorou et de Famalé.

Le 3 juin les populations de Firgoun, zone où on a enregistré plusieurs mouvements et regroupements des GANE, ont été sommés par les GANE de quitter la localité alors que le jour avant un regroupement des GANE avait été signalé à Inatess et Inkadagtan. En outre, il semblerait que le 5 juin, des combattants de l'Etat Islamique au Sahara aient été placés dans des points stratégiques des zones

frontalières entre le Niger et le Mali pour opérer des attaques, enlèvements et embuscades contre les populations civiles dans les localités de Tessit, Intilit, Touzouk, Tagalat et Hamagati. Les regroupements et mouvements des GANEs dans les zones frontalières où l'autorité étatique est moins représentée, contribuent à l'instauration d'un climat de peur pour les populations, leur faisant craindre des menaces d'attaque.

### **Torodi**

Pour ce qui est de l'impact du COVID 19, la fermeture des frontières a provoqué un ralentissement des activités économiques dans le département de Torodi : une inflation des prix des denrées alimentaires sur les marchés, la limitation des échanges commerciaux, voire sociaux entre les populations vivant à la lisière de la zone frontalière ont contribué à la dégradation des conditions de vie des populations sur place. La réduction de la présence des acteurs humanitaires sur le terrain et par conséquent la diminution de la provision de l'aide aux bénéficiaires, a aussi contribué à cette dégradation.

Parmi les incidents relevés par les équipes terrain de DRC, plusieurs attaques des GANE contre les civiles ont été enregistrés entre mai et juin, au cours desquelles 4 personnes ont été tuées et 3 autres gravement blessées dans les localités de Bolsi, Banizoumbou, Torodi, Singuitondi et Kiki ; les populations des villages de Makalondi ont été contraintes de suivre des séances de prêche animées de façon régulière par les GANE (à Karigol, à Koutougou) ; 4 écoles ont été incendiées par les GANE, notamment celle de Takba, Bossey Bangou, Yabalé et Koko loko et le Directeur de l'école de Bolsi a été victime de coups et blessures perpétrés par les GANE, ce qui a poussé les autorités locales à fermer également les écoles environnantes. A ce jour, seulement 101 écoles sur les 151 existantes sont fonctionnelles Torodi.

L'accès à l'eau potable est devenu difficile pour les populations de Torodi, en particulier pour les villages éloignés du centre-ville du fait de l'éloignement des sources d'eau. Les populations, craignant pour leur vie du fait des attaques des GANE, préfèrent limiter les sorties pour la recherche de l'eau.

Enfin, parmi les incidents majeurs, le 13 juin, 13 opérateurs humanitaires d'une ONG nationale ont été enlevés par les GANE à Bossey Bangou.

### **Téra**

Dans les localités des départements proches de la frontière avec le Burkina Faso (Téra, Gotheye, Bankilaré), les populations ont été secouées par 6 incursions des GANE en grand nombre d'effectifs (à Bankilaré, Dolbel, Wanzarbé, à Amarsingué et Petelkolé à plusieurs reprises) et aussi par les conflits intercommunautaires opposant Peuls et les Sonrhaïs à Goungo (commune de Gorouol).

Les conséquences directes des incursions des GANEs sur les populations civiles sont les suivantes : 8 personnes assassinées et 3 autres blessées par balle ; 3 personnes enlevées ; 4 véhicules volés ; le prélèvement de la dime de façon régulière bien que sous-documenté.

Cette situation a poussé les populations à se déplacer vers d'autres localités qu'elles considèrent mieux sécurisées. C'est le cas de la population de Bouppo qui a quitté son village le 9 avril 2020 à la suite des menaces des GANE pour se réfugier à Téra.

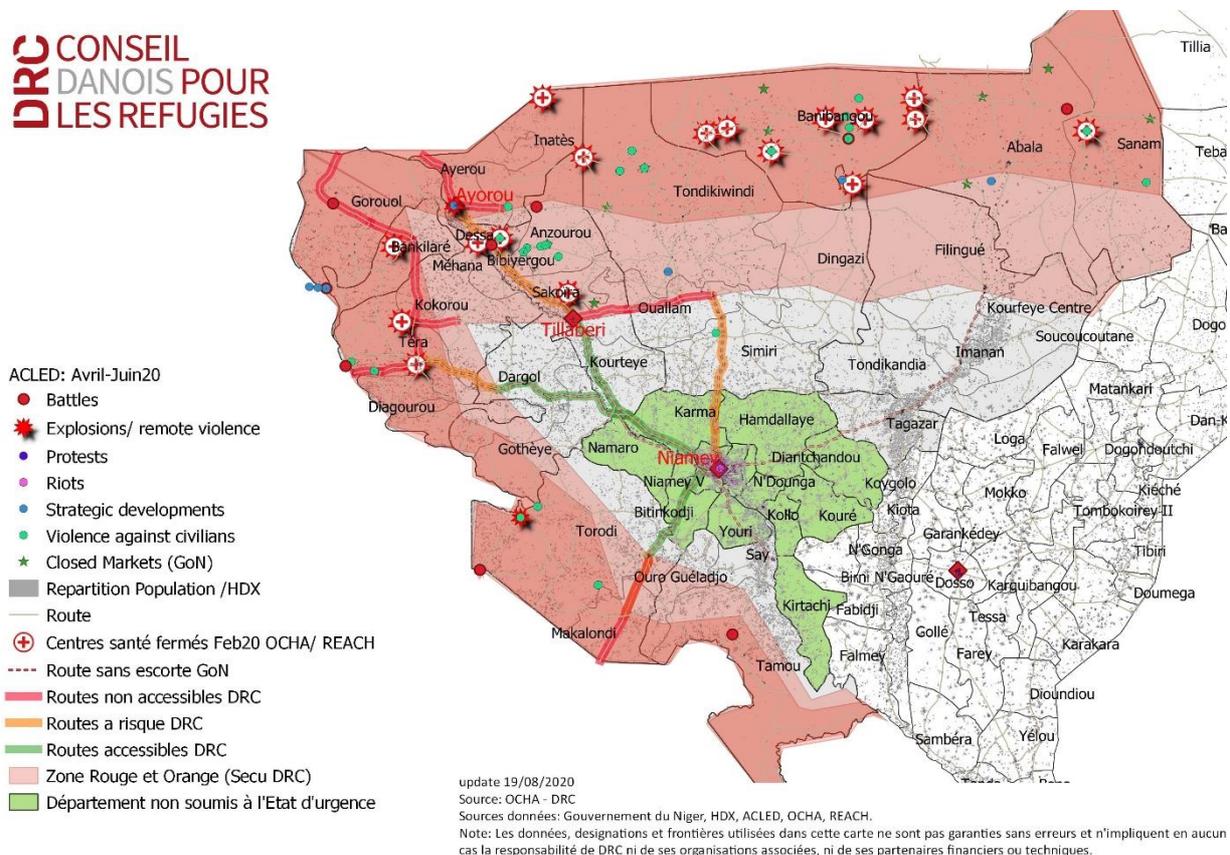
## **MOUVEMENTS HUMANITAIRES**

La restriction des mouvements humanitaires reste inchangée dans la région de Tillabéri, elle s'est davantage compliquée lors de la période de reporting du fait de l'instauration des mesures barrières contre le COVID-19 limitant certaines de leurs activités telles les descentes régulières sur le terrain, les

campagnes de sensibilisation et information, les distributions de masse. Afin de continuer les activités tout en respectant les limitations imposées pour prévenir la propagation de la pandémie, la communauté humanitaires a révisé les modalités d'intervention, avec une mise à jour des SOPs sectorielles et de chaque organisation.

L'augmentation d'incident sécuritaires visant les humanitaires pendant le deuxième trimestre 2020 a contribué à limiter leur accès aux populations dans le besoin, ce qui n'est pas sans aggraver leur état de vulnérabilité.

Il sied de signaler qu'aucun changement concernant les dispositions administratives limitant l'accès pour les humanitaires a été enregistré. Les restrictions aux mouvements sur le terrain, imposées pour la prévention de la propagation du Covid 19 ont été enlevés le 13 mai, mais l'imposition des escortes armées pour les axes en dehors des chefs-lieux reste en vigueur comme montré par la carte.



## ACCES DES POPULATIONS AUX SERVICES DE BASE

### Éducation

Le Gouvernement a annoncé la reprise des cours pour le 1er juin 2020 sur toute l'étendue du territoire national. On rappelle que les écoles de tout grade et sur l'entièreté du territoire avaient été fermées afin de prévenir la propagation du virus Covid 19 en mars.

Malgré cette réouverture, les classes fermées pour des raisons sécuritaires le sont toujours. Selon les informations fournies par le DREN (Directeur Régional de l'Éducation Nationale), 322 écoles sont encore fermées à ce jour dans la région de Tillabéri. Cela a affecté au total 29 011 élèves et 14

communes de la région de Tillabéri sont concernées, à savoir : Abala, Saname, Ayorou, Banibangou, Bankilaré, Dargol, Tondikiwindi, Tamou, Djagourou, Goroual, Dessa, Makalondi, Torodi et Filingué.

### ***Santé***

Du point de vue sanitaire, la plupart des CSI qui avaient été fermés sont à ce jour fonctionnels, mais il demeure la question de la distance à parcourir pour s'y rendre, de même que les coûts pour les soins payants, en particulier pour les populations vulnérables, ce qui rend l'accès aux soins difficiles. Dans l'impossibilité de faire recours aux CSI, les populations préfèrent se tourner vers la pharmacopée traditionnelle.

Concernant l'épidémie du Covid 19, au 30 juin, 7 231 personnes avaient été testées au Niger. Parmi eux, 1 075 cas confirmés, 65 en cours de traitement, 943 guéris et 67 décès.

### ***Transport urbain***

La restriction de circulation des motos et des moto-taxi dans 11 des 13 départements de Tillabéri demeure préoccupante pour les répercussions qu'elle engendre sur les moyens d'existence des populations affectées. A titre d'exemple, dans le département de Torodi, cette restriction a plongé à ce jour plus de 100 jeunes dans le chômage selon les données recueillies auprès des populations. Cette situation de chômage pourrait exposer ces derniers à des risques tels l'enrôlement par les GANE, la délinquance juvénile, la consommation des substances psychoactives, etc.

Les frontières aériennes et terrestres restent encore fermées comme mesure préventive visant à limiter les risques de propagation du Covid 19, excepté pour le transport des marchandises. Afin de garantir la continuité de l'assistance humanitaire un système de vol exceptionnels opérés par le PAM a été mis en place avec l'autorisation du gouvernement pour permettre la rotation des opérateurs humanitaires. En revanche, les déplacements en avion à l'intérieur du pays restent encore interdits.

### **Principales recommandations**

- La situation sécuritaire rend l'accès aux populations affectées souvent difficile pour les humanitaires, en particulier dans les zones dites rouges. Un renforcement du dispositif sécuritaire dans ces localités est nécessaire pour que les populations vulnérables puissent bénéficier de ce support
- Il est important de trouver une solution aux mesures restrictives en lien avec la circulation des motos, permettant aux jeunes désœuvrés de s'occuper et de pouvoir subvenir à leurs besoins et éventuellement à ceux de leurs familles mais aussi de permettre aux populations d'avoir accès aux moyens de transport publics peu coûteux, comme c'était le cas avec les motos
- Les attaques récurrentes contre les communautés villageoises et les déplacements constants qui s'en suivent les ont plongés dans une psychose généralisée. Il est important que des mesures sécuritaires fortes soient prises par le gouvernement afin de sécuriser davantage ces derniers et leurs biens et limiter les déplacements de populations.
- De nombreux enfants sont à ce jour non scolarisés/déscolarisés du fait de la situation sécuritaire, une plus grande sécurisation des écoles, des élèves et des enseignants est nécessaire.